

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1986

12 octobre 2009

SOMMAIRE

ArcHouse Projects & Design S.A.	95290	Haymarket Financial Luxembourg 3	95294
A. Rolf Larsen Holding S.A.	95285	HIPPER S.A. - Société Internationale pour	
Awoyce	95288	la Production d'Énergie Renouvelable ..	95282
Biracial Association of Luxembourg	95315	Internationale Baugruppe A.G.	95319
Byblos S.A.	95291	Investco S.à r.l.	95288
Clyde Union (Holdings) S.à r.l.	95321	KBC Equity Fund (L) Conseil Holding S.A.	
Codebel Luxembourg S.A.	95283	95290
Codebel Luxembourg S.A.	95283	Locarlux SA	95289
Colombus Invest S.A.	95284	Luschuster Communications S.A.	95288
Comet Confiserie S.A.	95292	Luxorinvest S.A.	95285
Compagnie Financière Maxwell S.A.	95282	Nordstern S.A.	95291
Critex S.A.	95285	Passiflora S.A.	95328
Crystal Falls S.A.	95291	Pharaon S.A.	95283
Data Graphic SA	95328	Post Invest S.A.	95305
Data Graphic SA	95328	Prophouse Luxembourg Sàrl	95291
David Brown Systems (Holdings) S.à r.l.		Real Estates Promotion S.A.	95283
.....	95309	Regency Business Base S.A.	95284
Deluxx Renewable AG	95286	Regency Business Base S.A.	95285
Duex Investments S.A.	95283	Relais Bausch S.à r.l.	95289
Dumfries S.A.	95282	Remich Project Invest S.à r.l.	95303
Dumfries S.A.	95282	RM, SCI	95293
E.F. Holdings S.A.	95287	Selectra Investments Sicav	95289
E.F. Holdings S.A.	95286	SES Astra 2F S.à r.l.	95297
Ellig Capital S.A.	95282	Sithe Global Middle East Holdings Luxem-	
EU Inv. S.A.	95284	bourg S.à r.l.	95286
Euro Prefa S.A.	95287	Sogeco Holding S.A.	95290
Fairacre Plus 1 (Lux) S.à r.l.	95289	Sogeco Holding S.A.	95290
Fairacre Plus 2 (Lux) S.à r.l.	95288	Starlite Participations S.A.	95286
Fensch Triangle Finance S.A.	95284	State Street Bank GmbH, Zweigniederlas-	
Fensch Triangle Finance S.A.	95284	sung Luxembourg	95308
FICO S.A., Société Financière pour la		Sual Holding S.A.	95317
Construction	95287	White Rock Holdings (Luxembourg) S.à	
Fleba Equities Sàrl	95319	r.l.	95285
Fund Partners	95290	Zwickau Arcaden Luxco	95287

Dumfries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 56.259.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118097/10.

(090141716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Dumfries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 56.259.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118098/10.

(090141718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Compagnie Financière Maxwell S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 100.673.

Le bilan au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118099/10.

(090141719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Ellig Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 140.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2009118113/11.

(090142093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

HIPPER S.A. - Société Internationale pour la Production d'Energie Renouvelable, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 113.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.
412F, route d'Esch
L-2086 LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2009117896/13.

(090142102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Real Estates Promotion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 41.094.

—
Le Bilan au 28 février 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009117843/10.

(090142059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Codebel Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 77.741.

—
Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118091/10.

(090141713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Codebel Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 77.741.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118093/10.

(090141714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Pharaon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.594.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009117672/12.

(090141369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Duex Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 62.839.

—
Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Duex Investments S.A.

Signature

Référence de publication: 2009117785/12.

(090141074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Fensch Triangle Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 108.097.

—
Le bilan au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118100/10.

(090141721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Fensch Triangle Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 108.097.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118101/10.

(090141722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Regency Business Base S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 106.686.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118102/10.

(090141724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

EU Inv. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.818.

—
Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

EU. Inv. S.A.

Signature

Référence de publication: 2009117787/12.

(090141071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Colombus Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 133.776.

—
Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Colombus Invest S.A.

Signature

Référence de publication: 2009117788/12.

(090141068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Regency Business Base S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 106.686.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118103/10.

(090141725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

A. Rolf Larsen Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 27.713.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009118154/10.

(090142066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Luxorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 85.399.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009118155/10.

(090142067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

White Rock Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 134.493.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009117822/12.

(090141311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Critex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 83.212.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

CRITEX S.A.

Signature

Référence de publication: 2009117864/12.

(090142148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Starlite Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 96.313.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STARLITE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme
Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009117892/12.

(090141495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Sithe Global Middle East Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 135.910.

Les comptes annuels pour la période du 9 janvier 2008 (date de constitution) au 31 décembre 2008 ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009117934/12.

(090141421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

E.F. Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 26.740.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire B+C s.à.r.l.
Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009117943/12.

(090142119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Deluxx Renewable AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 143.288.

DISSOLUTION

Auszug aus dem Beschluss des Alleinaktionärs der Gesellschaft vom 18. September 2009

Der Alleinaktionär

- stimmt dem Bericht des Abwicklungsprüfers zu,
- beschließt, die Abwicklung für beendet zu erklären und stellt fest, dass die Gesellschaft damit liquidiert ist,
- beschließt, dass die Bücher der Gesellschaft und die gesellschaftsrechtlichen Dokumente für die nächsten fünf Jahre am Sitz des Alleinaktionärs aufbewahrt werden.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 24. September 2009.

Deluxx Renewable AG, EN LIQUIDATION VOLONTAIRE
Unterschrift

Référence de publication: 2009124741/18.

(090150075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Zwickau Arcaden Luxco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.926.

—
Extraits des résolutions et décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 22 septembre 2009

Il a été décidé:

de rayer Monsieur Kieran F. Mulroy, né le 31 juillet 1958, à North York, Canada, en tant que Gérant, de la Société, et de nommer en remplacement:

Monsieur Pierre LALONDE, né le 13 août 1954, à Montréal, Canada, résidant à 605 rue de la Savoyane, CDN-H3E 1Y7 Verdun, Québec, Canada,

en tant que nouveau Gérant de la société, avec effet immédiat, pour un mandat à durée indéterminée.

En plus de Madame Jacqueline KOST et de Monsieur Kuy Ly ANG.

Luxembourg, le 28 Septembre 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009124759/18.

(090149792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

E.F. Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 26.740.

—
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire B+C s.à.r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009117944/12.

(090142117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Euro Prefa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 110.465.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire B+C s.à.r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009117945/12.

(090142115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

FICO S.A., Société Financière pour la Construction, Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 50.804.

—
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire B+C s.à.r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009117946/12.

(090142114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Fairacre Plus 2 (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 124.617.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 septembre 2009

Deuxième résolution

L'associé unique de la société à nommé Monsieur Alan Dundon, né le 18 avril 1966 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au poste de gérant de catégorie B de la société avec effet au 25 septembre 2009.

Monsieur Alan Dundon est désigné pour une période illimitée néanmoins son mandat peut être révoqué ou remplacé lors de l'assemblée générale de l'associé unique.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009125159/18.

(090150405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

Luscluster Communications S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 29B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 27.891.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire B+C s.à.r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009117949/12.

(090142108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Awyoce, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 112.882.

—
A dater de ce jour, la société ADVANCED ACCOUNTANTS AND ASSOCIATES LIMITED démissionne de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la société suivante:

AWYOCE S.A - RCSL n°: B112882

31 août 2009

ADVANCED ACCOUNTANTS AND ASSOCIATES LTD

Signature

Référence de publication: 2009117967/12.

(090142252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Investco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 115.313.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG, 4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2009118172/12.

(090141905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Fairacre Plus 1 (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 124.751.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 septembre 2009

Deuxième résolution

L'associé unique de la société à nommé Monsieur Alan Dundon, né le 18 avril 1966 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au poste de gérant catégorie B de la société avec effet au 25 septembre 2009.

Monsieur Alan Dundon est désigné pour une période illimitée néanmoins son mandat peut être révoqué ou remplacé lors de l'assemblée générale de l'associé unique.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009125160/18.

(090150403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

Locarlux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 95.423.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG, 4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2009118173/12.

(090141906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Relais Bausch S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7415 Brouch, 59, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 123.138.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG, 4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2009118175/12.

(090141911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Selectra Investments Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 136.880.

—
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SELECTRA INVESTMENTS SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009118176/12.

(090142043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Sogeco Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 105.175.

Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118689/10.

(090142360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2009.

Sogeco Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 105.175.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118690/10.

(090142363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2009.

ArcHouse Projects & Design S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 131.521.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118691/10.

(090142365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2009.

KBC Equity Fund (L) Conseil Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 113.979.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KBC EQUITY FUND (L) CONSEIL HOLDING S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009118178/12.

(090142044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Fund Partners, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 86.828.

Le bilan consolidé au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FUND PARTNERS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009118210/12.

(090142050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Prophouse Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5442 Luxembourg, 2, rue du Coin.

R.C.S. Luxembourg B 91.827.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

FIDUCIAIRE CORFI

EXPERTS COMPTABLES

63-65, Rue de Merl

L-2146 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009119897/15.

(090144230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2009.

Byblos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009118198/13.

(090141781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Crystal Falls S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009118199/13.

(090141782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Nordstern S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.331.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009118204/13.

(090141763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Comet Confiserie S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-3360 Leudelange, 80, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 135.858.

L'an deux mille neuf, le quatre septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMET CONFISERIE S.A., avec siège social à L-3360 Leudelange, 80, rue de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 135.858 (NIN 2008 2200 739),

constituée suivant acte reçu par le notaire Georges D'HUART, de résidence à Pétange, en date du 15 janvier 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 507 du 28 février 2008,

au capital social de trente et un mille Euros (€ 31.000.-), représentée par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (€ 100.-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri REICHLING, gérant de sociétés, demeurant à L-4641 Differdange, 48, rue Oschterbour,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max FUNCK, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Paul FRANK, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de CENT DIX MILLE EUROS (€ 110.000.-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000.-) au montant de CENT QUARANTE ET UN MILLE EUROS (€ 141.000.-) par la création de mille cent (1.100) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-), jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription des mille cent (1.100) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, par l'actionnaire unique Monsieur Henri REICHLING, gérant de sociétés, demeurant à L-4641 Differdange, 48, rue Oschterbour et paiement en espèces du montant de CENT DIX MILLE EUROS (€ 110.000.-).

3. Modification du premier alinéa de l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à CENT QUARANTE ET UN MILLE EUROS (€ 141.000.-), représenté par mille quatre cent dix (1.410) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) chacune.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

II. Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées "ne varietur" par les mandataires.

III. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à concurrence du montant de CENT DIX MILLE EUROS (€ 110.000.-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000.-) au montant de CENT QUARANTE ET UN MILLE EUROS (€ 141.000.-) par la création de mille cent (1.100) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-), jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les mille cent (1.100) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, sont souscrites par l'actionnaire unique Monsieur Henri REICHLING, gérant de sociétés, demeurant à L-4641 Differdange, 48, rue Oschterbour, et ont été libérées moyennant un versement en espèces du montant de CENT DIX MILLE EUROS (€ 110.000.-).

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant, qui le constate expressément, de sorte que le montant de CENT DIX MILLE EUROS (€ 110.000.-) est dès aujourd'hui à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à CENT QUARANTE ET UN MILLE EUROS (€ 141.000.-), représenté par mille quatre cent dix (1.410) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) chacune.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26 et 32-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite aux personnes comparantes, toutes connues du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdites personnes ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. REICHLING, M. FUNCK, J.-P. FRANK, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 9 septembre 2009. Relation: ECH/2009/1262. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 11 septembre 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009120236/72.

(090144729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2009.

RM, SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3501 Dudelange, 38, rue Aloyse Kayser.

R.C.S. Luxembourg E 4.142.

STATUTS

En date du 3 septembre 2009, les soussignés

1. M. Rizk Mouwannes, Expert comptable, demeurant à Dudelange,

2. Mme Paula Kallas (épouse Mouwannes), éducatrice, demeurant à Dudelange,

conviennent de constituer une société civile dont ils établissent les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les comparants une société civile qui existera entre les propriétaires des parts sociales ci-après créées et de celles qui pourront le devenir ultérieurement.

Cette société sera régie par les présents statuts, ainsi que par les lois luxembourgeoises, notamment les articles 1832 à 1872 du Code civil.

Art. 2. La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous les immeubles qu'elle pourrait acquérir.

La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

Art. 3. La société prend la dénomination de «RM, SCI».

La dénomination sociale doit figurer sur tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers.

Art. 4. Le siège de la société est fixé à Dudelange

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des associés réunis en assemblée générale.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée à partir de ce jour. Elle pourra être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents EURO (2.500 EUR), représenté par cent parts sociales (100) d'une valeur nominale de vingt-cinq (25 EUR) chacune, réparti comme suit:

1. Monsieur Rizk Mouwannes, préqualifié, quatre-vingt-dix-neuf parts	99
2. Madame Paula Kallas-Mouwannes, préqualifiée, une part	1
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents EURO (2.500 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Art. 7. La cession des parts s'opérera par acte authentique ou par acte sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément des associés décidant à l'unanimité.

Art. 8. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés. L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettra pas fin à la société qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachées à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 9. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 10. La société est administrée par un gérant, associé ou non, nommé par l'assemblée des associés à la majorité des parts sociales. Le gérant peut agir individuellement en toutes circonstances.

Art. 11. Les décisions modifiant les statuts sont pris à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 12. Les articles 1832 à 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution les comparants se sont réunis en assemblée extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1. La société est gérée et administrée par Monsieur Rizk Mouwannes, préqualifié. La société est engagée par la seule signature de Monsieur Rizk Mouwannes, préqualifié.

2. Le siège est établi à L-3501 Dudelange, 38, rue Aloyse Kayser.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait en quadruples exemplaires.

Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009114948/65.

(090138170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Haymarket Financial Luxembourg 3, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 145.039.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Haymarket Financial Luxembourg 1, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered address at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 145.041 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder appears in its capacity as sole shareholder of Haymarket Financial Luxembourg 3, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg with its registered office at 7A, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 145.039 (the Company), in order to hold an extraordinary general meeting (the Meeting) of the Sole Shareholder of the Company. The Company was incorporated under Luxembourg law on 3 March 2009 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Memorial,

Recueil des Sociétés et Associations C - number 670 of 27 March 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since its incorporation.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 12,500 (twelve thousand and five hundred Euro), divided into 125 (one hundred and twenty-five) shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

- (a) Waiver of the convening notice;
- (b) Amendment to the dates of the accounting year of the Company;
- (c) Amendment to article 16 of the Articles in order to reflect the amendment under item (b) above;
- (d) Power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see on behalf of the Company to any formalities in connection with items (b) and (c) above (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities); and
- (e) Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the dates of the accounting year of the Company, as follows:

- (A) the accounting year of the Company shall begin on the 1st of January rather than on the 1st of November, and
- (B) the accounting year of the Company shall close on the 31st of December of the same year rather than on the 31st October of the next year.

The Sole Shareholder resolves that the accounting year of the Company that started on the 3rd of March 2009 shall close on the 31st of December 2009 rather than on the 31st of October 2009.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 16 of the Articles in order to reflect the second resolution above, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 16. Accounting year.** The Company's year starts on January first and ends on December thirty-first of the same year."

Fourth resolution

The Sole Shareholder empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see on behalf of the Company to any formalities in connection with the resolutions above (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately EUR 800.- (eight hundred euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Haymarket Financial Luxembourg 1, une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.041 (l'Associé Unique),

ici représentée par Bertrand Gérardin, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

L'Associé Unique se présente dans sa capacité d'associé unique de Haymarket Financial Luxembourg 3, une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.039 (la Société), afin de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de la Société. La Société a été constituée sous la loi Luxembourgeoise le 3 mars 2009 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - numéro 670 du 27 mars 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros), divisé en 125 (cent vingt-cinq) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de EUR 100 (cent euros);

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Modification des dates de l'année sociale de la Société;

3. Modification de l'article 16 des Statuts en vue de refléter la modification sous le point 2. ci-dessus;

4. Pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé d'Allen & Overy Luxembourg d'accomplir pour le compte de la Société toute formalité relative aux points 2. et 3. ci-dessous (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes); et

5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les dates de l'année sociale de la Société, comme suit:

(A) l'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier, au lieu du 1^{er} novembre, et

(B) l'année sociale de la Société se termine le 31 décembre de la même année, au lieu du 31 octobre l'année suivante.

L'Associé Unique décide que l'année sociale de la Société qui a commencé le 3 mars 2009 se termine le 31 décembre 2009 au lieu du 31 octobre 2009.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 16 des Statuts en vue de refléter la seconde résolution ci-dessous, de sorte qu'il aura la teneur suivante:

" **Art. 16. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre la même année."

Quatrième résolution

L'Associé Unique donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg d'accomplir pour le compte de la Société toute formalité relative aux résolutions ci-dessous (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 800,- (huit cents euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, en date des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé, ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: B. GÉRADIN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2009. Relation: LAC/2009/30377. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009120570/133.

(090137351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2009.

SES Astra 2F S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 148.240.

—
STATUTES

In the year two thousand nine, on the eleventh September,

before the undersigned Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared

SES Astra, a société anonyme having its registered office at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 22.589,

here represented by Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address at L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains,

by virtue of a proxy under private seal given in Betzdorf, on 7 September 2009.

Said proxy, initialed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, requested the undersigned notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which it declares to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Art. 1. Form. There is established a société à responsabilité limitée which shall be governed by the law of 10 August 1915, as amended, regarding commercial companies, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. Name. The company will exist under the name SES Astra 2F S.à r.l. (hereinafter the "Company").

Art. 3. Object. The purpose of the Company is the operation of satellites or satellite systems. Within the scope of this purpose, the Company may purchase and commercialize satellites and satellite capacity including launch services, engines, equipment and services of whatever kind which are necessary or useful for its operations; it may establish, use or run fixed or mobile ground stations which ensure the tracking, telemetry and remote control of satellites as well as the communication links with such satellites.

The Company may further carry out, implement and promote, directly by itself or indirectly through enterprises in which it holds participations, or by any other means, all activities of intermediary, commissioner, broker or agent in matters of satellite operations. It may operate, physically or electronically, handling or other agencies and render all kinds of services in relation with, or complementary to, the abovementioned activities or contributing to the accomplishment or extension thereof.

The Company may participate in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, by purchase, sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind and may as well effect the administration, develop and manage its portfolio. The Company may lend or borrow with or without collateral, provided that any monies so borrowed may only be used for the purpose of the Company or companies which are shareholders or subsidiaries of, or which are associated with or affiliated to, the Company. In general, the Company may undertake any financial, commercial, industrial or real estate transactions which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose and, in such context, it may give or receive guarantees, issue all types of securities and financial instruments in accordance with applicable laws and enter into any type of hedging, trading or derivative transactions.

Art. 4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 5. Registered office. The registered office of the Company is established in Betzdorf.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through resolution of the manager or the board of managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad through resolution of the manager or the board of managers.

Art. 6. Capital. The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by one hundred twenty-five (125) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each.

Art. 7. Amendment of the capital. The share capital may be modified at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be, with approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least. The existing partner(s) shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by him (them).

Art. 8. Shares. Each share is entitled to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of partners.

The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

The issued shares shall be entered in the register of partners, which shall be kept by the Company or by one or more persons designated therefore by the Company, and such register shall contain the name of each partner, his address or registered office.

Any transfer of shares in accordance with article 9 hereafter shall be recorded in the register of partners.

Art. 9. Transfer of shares. The Company's shares are freely transferable among partners. They may only be transferred to non-partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

If the Company is composed of a single partner, the latter may freely transfer its shares.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Neither creditors, nor assigns may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

Art. 10. Bankruptcy or insolvency of a partner. The bankruptcy, insolvency or any similar event affecting the single partner or any of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Management. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be partners.

The managers are appointed by the single partner or by the general meeting of partners, as the case may be, which will determine their number and their term and they will hold office while their successors are elected. They may be dismissed freely at any time and without specific cause by a resolution of the single partner or by the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 12. Meetings of the board of managers. In case of several managers, they will form a board of managers. All board meetings shall take place in Luxembourg.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram, telex, facsimile or e-mail another manager as his proxy. A manager may not represent more than one of his colleagues.

The board of managers can deliberate or act validly only if, in case of several managers, the majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of several managers, decisions shall be taken by a majority of votes.

Art. 13. Minutes of meetings of the board of managers. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by all the managers present or represented at the meeting.

Art. 14. Powers of the board of managers. The board of managers is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the single partner or the general meeting of partners, as the case may be) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the purpose of the Company. All powers not expressly reserved by law to the single partner or the general meeting of partners, as the case may be, are in the competence of the board of managers.

Art. 15. Delegation of powers. The board of managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions, including the daily management of the Company, to persons or agents chosen by it. The delegation of the daily management to a member of the board of managers is subject to previous authorization by the single partner or the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 16. Representation of the company. The Company will be bound in all circumstances towards third parties by the signature of the sole manager.

In case of several managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of two managers or by the person to whom the daily management has been delegated, within such daily management, or by the joint

signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, but only within the limits of such power.

Art. 17. General meeting of partners. Each partner may participate in the collective decisions, irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of partners.

If the Company is composed of several partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting of partners or, in case there are less than twenty-five partners, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the partners by registered mail. In this latter case, the partners are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Art. 18. Decisions. The decisions of the single partner or of the general meeting of partners are documented in writing and recorded in a register. The votes of the partners and the power-of-attorneys are attached to the minutes.

Art. 19. Financial year. The Company's financial year begins on 1 January of each year and shall terminate on 31 December of the same year.

Art. 20. Balance sheet. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the board of managers establishes an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single partner or, as the case may be, to the general meeting of partners for approval.

The books and accounts of the Company may be audited by an audit firm appointed by the single partner or by a general meeting of partners, as the case may be.

Art. 21. Allocation of profits. Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be, without prejudice to the power of the board of managers to allocate interim dividends.

Art. 22. Dissolution, Liquidation. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the single partner or by the general meeting of partners, as the case may be, who will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 23. Amendments to the articles of incorporation. The present articles of incorporation may be amended from time to time by a general meeting of partners under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Art. 24. Matters not provided. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Art. 25. Language. The present articles of incorporation are worded in English followed by a French version. In case of divergence between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Subscription and payment

All the one hundred twenty-five (125) shares are subscribed by SES Astra, prenamed, represented as stated above.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary by a bank certificate.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the 31 December 2009.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf.
2. The sole partner resolves to set the number of managers at four and to elect as managers of the Company for an unlimited period:
 - Mr Ferdinand Kayser, President & CEO, born on 4 July 1958 in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with professional address at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf;
 - Mr Padraig McCarthy, Chief Financial Officer, born on 27 September 1960 in Cork, Eire, with professional address at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf;
 - Mrs Miriam Murphy, SVP & General Counsel, born on 12 July 1954 in Limerick, Eire, with professional address at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf;
 - Mr Alexander Oudendijk, SVP & Chief Commercial Officer, born on 22 May 1955 in Djakarta, Republic of Indonesia, with professional address at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le onze septembre,

par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

SES Astra, une société anonyme, ayant son siège social au Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 22.589,

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Betzdorf, le 7 septembre 2009.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Dénomination. La société prend la dénomination de SES Astra 2F S.à r.l. (ci-après la "Société").

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'exploitation de satellites ou de systèmes de satellites. Dans le cadre de cet objet, la Société peut acheter et commercialiser des satellites y compris des services de lancement, des engins, des équipements et des services de quelque sorte que ce soit qui sont nécessaires ou utiles pour ses opérations; elle peut établir, utiliser ou exploiter des stations terrestres mobiles ou fixes qui assurent la poursuite, la télémétrie et la télécommande de ces satellites ainsi que les liaisons de communication avec ceux-ci.

La Société pourra en outre exercer, exécuter et promouvoir, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entreprises dans lesquelles elle détient des participations, ou par tous autres moyens, toutes activités d'intermédiaire, de commissionnaire, de courtier ou d'agent en matière de satellites. Elle peut opérer, physiquement ou électroniquement, des agences de manipulation ou autres et rendre toutes sortes de services en relation ou en complément aux activités mentionnées ci-avant.

La Société pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, par l'achat, la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, certificats d'obligations, reconnaissances de dettes, bons et toutes autres valeurs mobilières ainsi que l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut prêter ou emprunter, avec ou sans garantie, à condition que les sommes empruntées soient affectées à la réalisation de l'objet de la Société ou de ses actionnaires, filiales, sociétés associées ou affiliées. De manière générale, la Société peut assurer toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou immobilières pouvant être utiles à l'accomplissement et le développement de son objet, et dans ce contexte donner ou recevoir des garanties,

émettre tout type d'actions et d'instruments financiers en respectant les dispositions légales applicables et entrer dans toute sorte de transactions commerciales, de "hedging" et de dérivées.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Betzdorf.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays par décision du gérant ou du conseil de gérance.

Art. 6. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représentée par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, avec l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. L'(les) associé(s) existant(s) ont un droit de souscription préférentiel, proportionnellement à la partie du capital qui représente ses (leurs) parts sociales.

Art. 8. Parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices et dans tout l'actif social de la Société et à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des associés.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Toutes les parts émises seront inscrites au registre des associés qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque associé, son adresse ou siège social.

Tout transfert de parts conformément à l'article 9 ci-après sera inscrit au registre des associés.

Art. 9. Transfert de parts. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Lorsque la Société est composée d'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Les créanciers ou ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 10. Faillite ou déconfiture d'un associé. La faillite ou déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou l'un quelconque des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 11. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui détermine(nt) leur nombre et la fin de leur mandat et seront en fonctions pendant que leurs successeurs sont élus. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 12. Réunions du conseil de gérance. En cas de pluralité de gérants, ceux-ci formeront un conseil de gérance. Toutes les réunions du conseil de gérance auront lieu au Luxembourg.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, télégramme, télex, télécopie ou e-mail un autre gérant comme son mandataire. Un gérant ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si, en cas de pluralité de gérants, la majorité des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, mais à un minimum de deux, des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Art. 13. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

Art. 14. Pouvoirs du conseil de gérance. Le conseil de gérance a les pouvoirs les plus larges (à l'exception des pouvoirs qui sont expressément réservés par la loi à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés, selon le cas) pour

accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés par la loi, sont de la compétence du conseil de gérance.

Art. 15. Délégation de pouvoirs. Le conseil de gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires, y compris la gestion journalière de la Société, à des personnes ou agents de son choix. La délégation de la gestion journalière à un membre du conseil de gérance est soumise à l'approbation préalable de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 16. Représentation de la Société. La Société sera valablement engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature individuelle de la personne à laquelle a été délégué la gestion journalière de la Société, dans les limites de la gestion journalière, ou par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 17. Assemblée générale des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou, dans le cas où la Société comporte moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 18. Décisions. Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre. Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations seront annexées aux procès-verbaux.

Art. 19. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 20. Bilan. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des associés.

Les livres et les comptes de la Société peuvent être audités par une société d'audit, nommée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés selon le cas.

Art. 21. Répartition des bénéfices. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés, sans préjudice du pouvoir du conseil de gérance de payer des acomptes sur dividendes.

Art. 22. Dissolution, Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du paiement du passif sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 23. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés de temps en temps par l'assemblée générale des associés décidant selon les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales.

Art. 24. Disposition générale. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée, sur les sociétés commerciales.

Art. 25. Langue. Les présents statuts ont été rédigés en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre les deux textes, la version anglaise prévaudra.

Souscription et Libération

L'intégralité des cent vingt-cinq (125) parts sociales sont souscrites par SES Astra, préqualifiée, représentée comme indiqué ci-dessus.

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné par un certificat de banque.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2009.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Résolutions

Et aussitôt l'associé unique, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf.
2. L'associé unique décide de fixer le nombre de gérants à quatre et d'élire les personnes suivantes en tant que gérants de la société pour une durée illimitée:
 - Monsieur Ferdinand Kayser, Président & CEO, né le 4 juillet 1958 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf;
 - Monsieur Padraig McCarthy, Chief Financial Officer, né le 27 septembre 1960 à Cork, Irlande, avec adresse professionnelle au Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf;
 - Madame Miriam Murphy, SVP & General Counsel, née le 12 juillet 1954 à Limerick, Irlande, avec adresse professionnelle au Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf;
 - Monsieur Alexander Oudendijk, SVP & Chief Commercial Officer, né le 22 mai 1955 à Djakarta, République d'Indonésie, avec adresse professionnelle au Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. STOLZ-PAGE et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 septembre 2009. LAC / 2009 / 37607. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 21 septembre 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009123990/351.

(090149010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2009.

Remich Project Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1232 Howald, 53, rue Ernest Beres.

R.C.S. Luxembourg B 148.141.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendneun, den dritten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul BETTINGEN, mit dem Amtssitze zu Niederanven.

Sind erschienen:

1.- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung „IMMOPRO-INVEST, S.à r.l.“, mit Sitz in L-5854 Alzingen, 33, rue Langheck, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 119.818, hier vertreten durch ihren Geschäftsführer, Herrn Paul KOCH, Immobilienmakler, wohnhaft in Alzingen, welcher die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig verpflichtet;

2.- Die Aktiengesellschaft „EUROFERTIGBAU A.G.“, mit Sitz in L-5550 Remich, 22, rue de Macher, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 86.311, hier vertreten durch zwei Verwalter, nämlich Herrn Franz Josef LAUX, Maurermeister und Bauingenieur, wohnhaft in D-66679 Losheim am See, Mettlacher Strasse 34 (Deutschland), und Herrn Heiko Benno LAUX, Bauingenieur, wohnhaft in D-66679 Losheim am See, Mettlacher Strasse 30 (Deutschland), welche die Gesellschaft durch ihre gemeinsame Unterschrift rechtsgültig verpflichten.

Diese Kompargenten ersuchen den instrumentierenden Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die vorbenannten Kompargenten errichten hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung "Remich Project Invest S.à r.l."

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Hesperange.

Der Gesellschaftssitz kann durch einfachen Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 3. Gegenstand der Gesellschaft ist das Betreiben einer Immobilienagentur, die Tätigkeiten eines Immobilienpromotors und Verwalters von Syndikatsgütern und Miteigentumsgemeinschaften jeglicher Mobil- und Immobiliargüter, welche im Grossherzogtum Luxemburg oder im Ausland liegen.

Die Gesellschaft kann jede andere Tätigkeit welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt in Verbindung steht oder welche diesen fordern kann im In- und Ausland, ausüben.

Art. 4. Die Gesellschaft hat eine unbegrenzte Dauer.

Art. 5. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-).

Art. 7. Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva sowie an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

Art. 8. Zwischen den Gesellschaftern sind die Geschäftsanteile frei übertragbar. Anteilsübertragungen unter Lebenden an Nichtgesellschafter sind nur mit dem vorbedingten Einverständnis der Gesellschafter, welche wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten, möglich.

Bei Todesfall können die Anteile an Nichtgesellschafter nur mit der Zustimmung der Anteilsbesitzer, welche mindestens drei Viertel der den Überlebenden gehörenden Anteile vertreten, übertragen werden.

Art. 9. Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen. Sie werden von den Gesellschaftern ernannt und abberufen.

Die Gesellschafter bestimmen die Befugnisse der Geschäftsführer.

Falls die Gesellschafter nicht anders bestimmen, haben die Geschäftsführer sämtliche Befugnisse, um unter allen Umständen im Namen der Gesellschaft zu handeln.

Der Geschäftsführer kann Spezialvollmachten erteilen, auch an Nichtgesellschafter, um für ihn und in seinem Namen für die Gesellschaft zu handeln.

Art. 10. Bezüglich der Verbindlichkeit der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 11. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Gläubiger, Berechtigte und Erben eines verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen. Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die, in der letzten Bilanz aufgeführten Werte halten.

Im Todesfalle eines Gesellschafters fallen dessen Geschäftsanteile an die bleibenden Gesellschafter und sind zum Buchwert an den Nachfolger auszuzahlen.

Art. 12. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Der nach Abzug der Kosten, Abschreibung und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Dieser Nettogewinn wird wie folgt verteilt:

- fünf Prozent (5,00%) des Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, gemäss den gesetzlichen Bestimmungen,
- der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

Art. 13. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von den Gesellschaftern ernannten Liquidatoren, welche keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Die Gesellschafter bestimmen über die Befugnisse und Bezüge der Liquidatoren.

Art. 14. Für alle Punkte, welche nicht in diesen Satzungen festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Vorübergehende Bestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2009.

Zeichnung der Anteile

Die einhundert (100) Geschäftsanteile werden wie folgt gezeichnet:

1.- IMMOPRO-INVEST, S.à r.l., vorbezeichnet, fünfzig Anteile	50 Anteile
2.- EUROFERTIGBAU A.G., vorbezeichnet, fünfzig Anteile	50 Anteile
Total: einhundert Anteile	100 Anteile

Die Gesellschaftsanteile wurden voll in barem Gelde eingezahlt, sodass ab heute der Gesellschaft die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) zur Verfügung steht, so wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Schätzung der Gründungskosten

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf eintausendeinhundert Euro (EUR 1.100,-) abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Anschließend an die Gründung haben die Gesellschafter sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammgefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Zum alleinigen Geschäftsführer wird Herr Marc MASCIOVECCHIO, Immobilienmakler, geboren in Differdange, am 29. August 1956, wohnhaft in L-3411 Dudelange, 12, rue de l'Acier, ernannt.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers.

2.- Der Sitz der Gesellschaft ist in L-1232 Howald, 53, rue Ernest Beres.

Der Notar hat die Komparenten darauf aufmerksam gemacht, dass eine Handlungsmächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was die Komparenten ausdrücklich anerkennen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an alle Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Paul KOCH, Franz Josef LAUX, Heiko Benno LAUX, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 11 septembre 2009. LAC/2009/36771. Reçu 75,-.

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 18. September 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009121735/102.

(090146676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Post Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.591.

In the year two thousand and nine, on the 29th of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg-City, acting in replacement of Maître Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg-City, to whom second named notary will remain the present deed.

is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Post Invest S.A.", a société anonyme, incorporated and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 108.591, pursuant to a notarial deed of Maître Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg-City, dated 2nd of June 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 21th of October 2005, number 1074, page 51.511 (hereinafter referred to as the "Company"). The articles of the Company were last amended on the 27th of July 2005, by a deed of Me Joseph ELVINGER, public notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 20th of December 2005, number 1.421, page 68.193.

The meeting is opened by Mrs Caroline RONFORT, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Chantal KULAS, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Caroline RONFORT, prenamed.

The chairman then states:

I.- That the agenda of the meeting is worded as follows:

Agenda:

1. Approval of the interim financial statements of the Company as at 27 July 2009
2. Discharge given to the board of directors of the company for the performance of their duties from 1st January 2009 until the date of putting the Company into liquidation;
3. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation;
4. Appointment of the liquidator and determination of its power.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

(v) That the present meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to approve the interim financial statements of the Company as at 27 July 2009

Second resolution

The meeting decides to grant full discharge to the member of the board of directors of the Company for the performance of their duties from 1st January 2009 until the date of putting the Company into liquidation.

Third resolution

In accordance with articles 141-151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the meeting resolved to dissolve the Company and put it into liquidation with immediate effect.

Fourth resolution:

As a consequence of the above resolution, the meeting resolved to appoint as liquidator:

- Facts Services Sarl, a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 41 Boulevard Prince Henri in L-1724 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 98.790 (the "Liquidator").

The meeting resolved that, in performing his duties, the Liquidator shall have the broadest powers as provided by Articles 144 to 148bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The Liquidator may perform all the acts provided for by Article 145 of the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended, without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The Liquidator shall have the corporate signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The Liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The Liquidator may in the name and on behalf of the company and in accordance with the law, redeem shares issued by the company.

The Liquidator may under his own responsibility, pay advances on the liquidation profits to the shareholders.

The Liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the Liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then closed the meeting.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas this deed is drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le 29 juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, lequel dernier nommé reste dépositaire du présent acte.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de "Post Invest S.A.", une société anonyme luxembourgeoise ayant son siège social au 20, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.591 constituée suivant acte notarié de Me Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, en date du 2 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 octobre 2005, numéro 1074, page 51.511 (la "Société"). Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte de Me Joseph ELVINGER, notaire à Luxembourg, du 27 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 20 décembre 2005, numéro 1.421, page 68.193.

L'assemblée est présidée par Madame Caroline RONFORT, employée, demeurant à Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame KULAS Chantal, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Caroline RONFORT, préqualifiée.

Madame la Présidente expose ensuite:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des états financiers intérimaires de la Société au 27 Juillet 2009
2. Décharge donné aux membres du conseil d'administration de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1^{er} Janvier 2009 jusqu'à la date de mise en liquidation de la Société;
3. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation;
4. Nomination d'un liquidateur et détermination des pouvoirs qui lui sont conférés;

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.

(iv) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

(v) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide d'approuver les états financiers intérimaires de la Société au 27 Juillet 2009

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat du 1^{er} Janvier 2009 jusqu'à la date de mise en liquidation de la Société.

Troisième résolution:

Conformément aux articles 141-151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), l'assemblée a décidé la dissolution de la Société et la mise en liquidation de celle-ci, avec effet immédiat.

Quatrième résolution:

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée a décidé de nommer comme liquidateur:

- Facts Services Sarl, une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 41, Boulevard Prince Henri à L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 98.790 (le "Liquidateur").

L'assemblée a décidé que, dans l'exercice de ses fonctions, le Liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi") pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le Liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le Liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le Liquidateur peut, au nom et pour le compte de la société et conformément à la loi, racheter des actions émises par la société.

Le Liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, payer aux actionnaires des avances sur le boni de liquidation.

Le Liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du Liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. RONFORT, Ch. KULAS, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 4 août 2009, LAC/2009/31748. Reçu douze Euros (EUR 12.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/08/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009124385/159.

(090149708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

State Street Bank GmbH, Zweigniederlassung Luxemburg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 148.186.

ERÖFFNUNG EINER ZWEIGNIEDERLASSUNG

Auszug

State Street Bank GmbH (die „Gesellschaft“) hat mit Wirkung zum 1. Oktober 2009 beschlossen, eine Zweigniederlassung in Luxemburg zu eröffnen und die Eintragung diese Zweigniederlassung beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg zu beantragen

Informationen hinsichtlich der Gesellschaft:

- State Street Bank GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung (GmbH) deutschen Rechts mit Gesellschaftssitz in Brienner Str. 59, 80333 München, Deutschland, eingetragen beim Registergericht München, Deutschland, unter der Nummer HRB 42872

Informationen hinsichtlich der Zweigniederlassung:

- State Street Bank GmbH, Zweigniederlassung Luxemburg, mit Sitz in 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

-Tätigkeit: Bankgeschäft und Wertpapierdienstleistungen

Handlungsbevollmächtigte der Gesellschaft:

Als Geschäftsführer:

- Herr Jörg Josef Ambrosius, geboren am 26. Dezember 1970 in Bernkastel-Kues, Deutschland;
- Herr Stefan Gmür, geboren am 10. März 1968 in Adliswil, Schweiz;
- Herr Andreas Alwin Gustav Niklaus, geboren am 8. April 1967 in Bremerhaven, Deutschland;
- Herr Christian Vogels, geboren am 13. Juli 1969 in Heidelberg, Deutschland;

Als ständiger Vertreter für die Aktivitäten der Zweigniederlassung:

- Herr Frank Eggloff, geboren am 21. Mai 1967 in Flörsheim, Deutschland;
- Herr Robert Oliver Fürst, geboren am 6. April 1964 in Wien, Österreich.

Die Gesellschaft wird wirksam vertreten durch zwei Geschäftsführer oder durch einen Geschäftsführer gemeinsam mit einem Prokuristen.

Die Zweigniederlassung wird wirksam vertreten durch die gemeinsame Unterschrift eines Geschäftsführers und eines weiteren Geschäftsführers, eines Niederlassungsleiters oder eines Prokuristen der Gesellschaft.

Zur Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

München, den 2. September 2009.

Jörg Ambrosius / Christian Vogels
Geschäftsführer / Geschäftsführer

Référence de publication: 2009122595/36.

(090147660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

David Brown Systems (Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 140.252.

In the year Two Thousand and Nine, on the Second day of September.

Before Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

An extraordinary general meeting (the "Unitholders Meeting") of the company David Brown Systems (Holdings) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office (siège social) at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B140252 (the "Company") was held.

The Meeting was presided by Mr. Edward HYSLOP, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appointed as Secretary Mr. Carmine REHO, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer Mr. Philippe MULLER, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The board of the Meeting then drew up the attendance list, which, after having been signed ne varietur by the holder of the powers of attorney representing the unitholders, will remain attached to the present minutes together with said powers of attorney.

It was noted that for the First and Second Resolutions, these would be taken by the sole member of the Company at that point, Clyde Blowers Capital S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office (siège social) at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B141248, here represented by Mr. Edward HYSLOP, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The Chairman declared that:

I. According to the attendance list, the unitholders representing the full amount of the share capital was present or validly represented at the Meeting. The Meeting could thus validly deliberate and decide on all subjects on the agenda.

II. The agenda of the meeting was the following:

1) Increase of the corporate capital of the Company by contribution in cash so as to bring it from its present amount of Nine Hundred and Forty Nine Thousand Four Hundred and Ninety Pounds Sterling (GBP 949,490) to an amount of One Million and Forty Five Thousand Five Hundred and Forty Seven Pounds Sterling (GBP 1,045,547) represented by:

- 104,544 class A Corporate Units,
- 104,544 class B Corporate Units,
- 104,544 class C Corporate Units,
- 104,544 class D Corporate Units,

104,544 class E Corporate Units,
104,544 class F Corporate Units,
104,544 class G Corporate Units,
104,544 class H Corporate Units,
104,544 class I Corporate Units, and
104,651 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) and with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company;

2. Approval of the subscription by Appleby Nominees (Jersey) Limited as nominee for the beneficial owners and the payment by the beneficial owners of:

9,595 class A Corporate Units,
9,595 class B Corporate Units,
9,595 class C Corporate Units,
9,595 class D Corporate Units,
9,595 class E Corporate Units,
9,595 class F Corporate Units,
9,595 class G Corporate Units,
9,595 class H Corporate Units,
9,595 class I Corporate Units, and
9,702 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1), with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution by the beneficial owners of the shares of amounting to Three Hundred Ninety Four Thousand Three Hundred Seventy Five Pounds Sterling (GPB 394,375) representing a share premium amounting to Two Hundred Ninety Eight Thousand Three Hundred Eighty Pounds Sterling (GBP 298,318).

3) Subscription by Appleby Nominees (Jersey) Limited as nominee for the beneficial owners and the payment by the beneficial owners of:

9,595 class A Corporate Units,
9,595 class B Corporate Units,
9,595 class C Corporate Units,
9,595 class D Corporate Units,
9,595 class E Corporate Units,
9,595 class F Corporate Units,
9,595 class G Corporate Units,
9,595 class H Corporate Units,
9,595 class I Corporate Units, and
9,702 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1), with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution by the beneficial owners of the shares of amounting to Three Hundred Ninety Four Thousand Three Hundred Seventy Five Pounds Sterling (GPB 394,375) representing a share premium amounting to Two Hundred Ninety Eight Thousand Three Hundred Eighty Pounds Sterling (GBP 298,318).

4) Consequent amendment of Article 5, first paragraph of the articles of the Corporation.

5) Granting of authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN, Luxembourg, to carry out any action necessary or incidental in relation to the resolutions to be taken on the basis of the present agenda; and

6) Any other business.

The unitholders of the Company moved the following resolutions unanimously:

First resolution

The sole unitholder of the Company resolved to increase the corporate capital of the Company to the extent of Ninety Six Thousand Fifty Seven (GBP 96,057) by contribution in cash so as to bring it from its present amount of Nine Hundred and Forty Nine Thousand, Four Hundred and Ninety Pounds Sterling (GBP 949,490) to an amount of One Million and Forty Five Thousand Five Hundred and Forty Seven Pounds Sterling (GBP 1,045,547) represented by:

104,544 class A Corporate Units,
104,544 class B Corporate Units,

104,544 class C Corporate Units,
 104,544 class D Corporate Units,
 104,544 class E Corporate Units,
 104,544 class F Corporate Units,
 104,544 class G Corporate Units,
 104,544 class H Corporate Units,
 104,544 class I Corporate Units, and
 104,651 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company.

Second resolution

The sole unitholder of the Company resolved to approve the subscription by Appleby Nominees (Jersey) Limited, having its registered office in St Helier, 13-14 Esplanade, P.O. Box 207, Jersey JE1 1BD (Channel Islands), registration number RC 3051, as nominee for the beneficial owners and the payment by the beneficial owners of the shares of:

9,595 class A Corporate Units,
 9,595 class B Corporate Units,
 9,595 class C Corporate Units,
 9,595 class D Corporate Units,
 9,595 class E Corporate Units,
 9,595 class F Corporate Units,
 9,595 class G Corporate Units,
 9,595 class H Corporate Units,
 9,595 class I Corporate Units, and
 9,702 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to Three Hundred Ninety Four Thousand Three Hundred Seventy Five Pounds Sterling (GBP 394,375) representing the amount of the share capital increase of Ninety Six Thousand Fifty Seven (GBP 96,057) and a share premium amounting to Two Hundred Ninety Eight Thousand Three Hundred Eighty Pounds Sterling (GBP 298,318).

Subscription and Payment

Further appeared said Mr. Edward HYSLOP, prenamed, acting in his capacity as duly appointed attorney of Appleby Nominees (Jersey) Limited by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Appleby Nominees (Jersey) Limited as nominee for the beneficial owners:

9,595 class A Corporate Units,
 9,595 class B Corporate Units,
 9,595 class C Corporate Units,
 9,595 class D Corporate Units,
 9,595 class E Corporate Units,
 9,595 class F Corporate Units,
 9,595 class G Corporate Units,
 9,595 class H Corporate Units,
 9,595 class I Corporate Units, and
 9,702 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company.

The amount of Three Hundred Ninety Four Thousand Three Hundred Seventy Five Pounds Sterling (GPB 394,375) is at the disposal of the Company in the Company's bank account.

Third resolution

The unitholders resolved to amend article 5, paragraph 1, of the articles association of the Company so as to give it the following wording:

" **Art. 5. Corporate capital.** The subscribed share capital is set at One Million and Forty Five Thousand Five Hundred and Forty Seven Pounds Sterling (GBP 1,045,547) represented by:

104,544 class A Corporate Units,
104,544 class B Corporate Units,
104,544 class C Corporate Units,
104,544 class D Corporate Units,
104,544 class E Corporate Units,
104,544 class F Corporate Units,
104,544 class G Corporate Units,
104,544 class H Corporate Units,
104,544 class I Corporate Units,
104,651 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company."

Fourth resolution

The unitholders resolved to grant authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN with offices in Luxembourg to carry out any action necessary or incidental in relation to the above taken resolutions.

The Meeting was declared closed as there was no further business.

Expenses

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present stated deed is estimated at One Thousand Nine Hundred Euro.

The total amount of the capital increase and the share premium is valued at EUR 448,969.72.

The undersigned notary, who understands and speaks English, stated that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, in the Office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le deux septembre.

Par-devant nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

Une assemblée générale extraordinaire ("Assemblée des Associés") de la société David Brown Systems (Holdings) S.à r.l. une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B140252 (la "Société") a été tenue.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Edward HYSLOP, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (le "Président").

Le Président a nommé comme Secrétaire Monsieur Carmine REHO, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

L'assemblée a nommé comme Scrutateur Monsieur Philippe MULLER, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée a ensuite établi la liste de présence, qui, après avoir été signée ne varietur par le mandataire représentant les associés restera annexé au présent acte ensemble avec les dites procurations.

Il a été noté qu'en ce qui concerne les Premières et Deuxièmes Résolutions, elles ont été prises par l'associé unique de la Société à ce moment, Clyde Blowers Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B141248, ici représentée par Monsieur Edward HYSLOP, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Le Président a déclaré:

I. Selon la liste de présence, les associés représentant l'entière du capital social étaient présents ou dûment représentés à l'Assemblée. L'Assemblée pouvait dès lors valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

1) Augmentation du capital social de la Société par apport en numéraire pour le porter de son montant actuel de neuf cent quarante neuf mille quatre cent quatre-vingt dix livres sterling (GBP 949.490) à un montant de deux million quatre cent soixante six mille huit cent quatre-vingt-dix-sept livres sterling (GBP 1.045.547), représenté par:

- 104.544 parts sociales de catégorie A,
- 104.544 parts sociales de catégorie B,
- 104.544 parts sociales de catégorie C,
- 104.544 parts sociales de catégorie D,
- 104.544 parts sociales de catégorie E,
- 104.544 parts sociales de catégorie F,
- 104.544 parts sociales de catégorie G,
- 104.544 parts sociales de catégorie H,
- 104.544 parts sociales de catégorie I, et
- 104.651 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société.

2) Approbation de la souscription de Appleby Nominees (Jersey) Limited et du paiement des bénéficiaires économiques de:

- 9.595 parts sociales de catégorie A,
- 9.595 parts sociales de catégorie B,
- 9.595 parts sociales de catégorie C,
- 9.595 parts sociales de catégorie D,
- 9.595 parts sociales de catégorie E,
- 9.595 parts sociales de catégorie F,
- 9.595 parts sociales de catégorie G,
- 9.595 parts sociales de catégorie H,
- 9.595 parts sociales de catégorie I, et
- 9.702 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en numéraire s'élevant à trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-quinze livres sterling (GBP 394.375) comprenant une prime d'émission de deux cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent dix-huit livres sterling (GBP 298.318).

3) Souscription de Appleby Nominees (Jersey) Limited et du paiement des bénéficiaires économiques de:

- 9.595 parts sociales de catégorie A,
- 9.595 parts sociales de catégorie B,
- 9.595 parts sociales de catégorie C,
- 9.595 parts sociales de catégorie D,
- 9.595 parts sociales de catégorie E,
- 9.595 parts sociales de catégorie F,
- 9.595 parts sociales de catégorie G,
- 9.595 parts sociales de catégorie H,
- 9.595 parts sociales de catégorie I, et
- 9.702 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en numéraire s'élevant à trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-quinze livres sterling (GBP 394.375) comprenant une prime d'émission de deux cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent dix-huit livres sterling (GBP 298.318).

4) Modification subséquente de l'article 5, premier paragraphe des statuts de la Société.

5) Octroi d'une autorisation à l'un quelconque des gérants de la Société ou à tout avocat de l'étude WILDGEN, Luxembourg, pour effectuer toute action nécessaire ou accessoire en relation avec les résolutions prises sur base du présent ordre du jour; et

6) Divers.

Les associés de la Société ont pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre-vingt-seize mille cinquante-sept livres sterling (GBP 96.057) par apport en numéraire pour le porter de son montant actuel de neuf cent quarante neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix livres sterling (GBP 949.490) à un montant d'un million quarante-cinq mille cinq cent quarante-sept livres sterling (GBP 1.045.547), représenté par:

- 104.544 parts sociales de catégorie A,
- 104.544 parts sociales de catégorie B,
- 104.544 parts sociales de catégorie C,
- 104.544 parts sociales de catégorie D,
- 104.544 parts sociales de catégorie E,
- 104.544 parts sociales de catégorie F,
- 104.544 parts sociales de catégorie G,
- 104.544 parts sociales de catégorie H,
- 104.544 parts sociales de catégorie I, et
- 104.651 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société.

Deuxième résolution

L'associé unique de la Société a décidé d'approuver la souscription de Appleby Nominees (Jersey) Limited, ayant son siège social à St Helier, 13-14 Esplanade, P.O. Box 207, Jersey JE1 1BD (Iles Anglo Normandes), numéro d'immatriculation RC 3051, comme nommée des bénéficiaires économiques et le paiement des bénéficiaires économiques de:

- 9.595 parts sociales de catégorie A,
- 9.595 parts sociales de catégorie B,
- 9.595 parts sociales de catégorie C,
- 9.595 parts sociales de catégorie D,
- 9.595 parts sociales de catégorie E,
- 9.595 parts sociales de catégorie F,
- 9.595 parts sociales de catégorie G,
- 9.595 parts sociales de catégorie H,
- 9.595 parts sociales de catégorie I, et
- 9.702 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en numéraire s'élevant à trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-quinze livres sterling (GBP 394.375) étant le montant de l'augmentation du capital de quatre-vingt-seize mille cinquante-sept livres sterling (GBP 96.057) et comprenant une prime d'émission de deux cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent dix-huit livres sterling (GBP 298.318).

Souscription et Paiement

Ensuite est apparu Monsieur Edward HYSLOP, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire de Appleby Nominees (Jersey) Limited en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire, les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de Appleby Nominees (Jersey) Limited en nommée des bénéficiaires économiques à:

- 9.595 parts sociales de catégorie A,
- 9.595 parts sociales de catégorie B,
- 9.595 parts sociales de catégorie C,
- 9.595 parts sociales de catégorie D,
- 9.595 parts sociales de catégorie E,
- 9.595 parts sociales de catégorie F,
- 9.595 parts sociales de catégorie G,
- 9.595 parts sociales de catégorie H,
- 9.595 parts sociales de catégorie I, et
- 9.702 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société.

Le montant de trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-quinze livres sterling (GBP 394.375) est à la disposition de la Société sur le compte bancaire de la Société.

Troisième résolution

Les associés ont décidé d'approuver de modifier l'article 5, paragraphe 1, des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital souscrit est fixé à un million quarante-cinq mille cinq cent quarante-sept livres sterling (GBP 1.045.547), représenté par:

104.544 parts sociales de catégorie A,

104.544 parts sociales de catégorie B,

104.544 parts sociales de catégorie C,

104.544 parts sociales de catégorie D,

104.544 parts sociales de catégorie E,

104.544 parts sociales de catégorie F,

104.544 parts sociales de catégorie G,

104.544 parts sociales de catégorie H,

104.544 parts sociales de catégorie I, et

104.651 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société."

Quatrième résolution

Les associés ont décidé d'octroyer une autorisation à l'un quelconque des gérants de la Société ou à tout avocat de l'étude WILDGEN, Luxembourg, pour effectuer toute action nécessaire ou accessoire en relation avec les résolutions prises ci-dessus.

N'ayant plus d'autre point à discuter, l'Assemblée a été déclarée close.

Frais

Les frais, coûts, rémunération et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés à mille neuf cents euros.

Le montant total de l'augmentation de capital et de la prime d'émission est évalué à EUR 448.969,72.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare, que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: HYSLOP - REHO - MÜLLER - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 9 septembre 2009. Relation GRE/2009/3184. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 25 septembre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009124554/343.

(090150178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Biracial Association of Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 60, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg F 8.087.

—
STATUTS

Membres fondateurs:

Le 1^{er} septembre 2009, cette association sans but lucratif a été fondée par:

- 1) ETUTE Joseph, EP, domicilié à Dudelange, ressortissant Nigérienne.
- 2) DE LUCA Antonella, EP, domiciliée à Luxembourg, ressortissante Italienne.

3) ROLO-LOURENCO Jessica, EP, domiciliée à Luxembourg, ressortissante Italienne.

Cette association est régie par les présents statuts, ainsi que par la loi du 21 avril 1928, modifiée par les lois du 22 février 1984, du 4 mars 1994, du 1^{er} août 2001 et du 19 décembre 2002 relatives aux associations sans but lucratif:

I. Dénomination, Objet, Siège, Durée.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination de:
BIRACIAL ASSOCIATION OF Luxembourg A.s.b.l.

Art. 2. L'association a pour objet d'identifier, explorer et partager l'information à tel point que les Métis au Luxembourg ne sont plus vus comme noir ou blanc, mais Métis comme ils sont. L'association assurera que l'avenir des Métis au Luxembourg suive un chemin plus favorable que leurs prédécesseurs en les instruisant de se rendant compte que les avantages d'une identité mélangée sont supérieurs à tous les défis.

Art. 3. L'association a son siège social à L-2560 Luxembourg, numéro 60, rue de Strasbourg. Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration.

Art. 4. La durée de l'association est indéterminée.

II. Exercice social

Art. 5. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

III. Membres

Art. 6. Peut devenir membre effectif de l'association, vous devez accomplir au moins un de la qualification suivante:

- (i) Vous devez fermement croire en notre devise que les Métisse sont ni noir ni blanche, pourtant ils sont les deux.
- (ii) Vous devez aimer des personnes pour qui elles sont, indépendamment de leur origine, race, religion ou sexe.
- (iii) Vous devez être fermement commis au progrès du Luxembourg, particulièrement à l'avenir de sa population de Métisse énormément croissante.
- (iv) Vous avez l'information, idées, expérience ou la connaissance au sujet de Métis vous aimerez partager avec d'autres avec tout visé l'équilibrage de la nature duelle de cette communauté unique des individus.
- (v) Pour donner à ces Métisse un forum d'interaction, des jeux, des théâtres, des amusements et de fêter leurs deux-en-une nature.
- (vi) Vous aimerez joindre ce club unique des Métisse, donnez à vos enfants Métisse un sentiment d'appartenance et une famille d'appeler leurs propres.
- (vii) Vous aimerez aider des efforts mono-parentaux pour faire face à ces tâches compliquées et équilibres rusés requis dans la croissance et le développement appropriés des métis.

Toute personne physique ou morale désirant faire partie de l'association doit présenter une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration, qui procède à l'examen de la demande et s'entoure de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre sa décision. Le conseil d'administration décide souverainement et n'est pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura, le cas échéant, été refusée.

Art. 7. Le nombre minimum des membres associés est de trois.

Art. 8. Tout membre peut quitter l'association en adressant par lettre recommandée sa démission au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire tout associé qui, après mise en demeure lui envoyée par lettre recommandée, ne s'est pas acquitté de la cotisation dans le délai de trois mois à partir de l'envoi de la mise en demeure.

Art. 9. Tout associé peut être exclu par le conseil d'administration

- en cas d'infraction grave aux présents statuts,
- en cas de manquement important à ses obligations envers l'association, constatée par le conseil d'administration.

Un recours dûment motivé devant l'assemblée générale est possible. L'assemblée générale décide souverainement en dernière instance, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

IV. Assemblée générale

Art. 10. L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile, sur convocation du président du conseil d'administration, adressée un mois à l'avance par lettre circulaire à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième des membres de l'association.

Pour les votes, il sera loisible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

Art. 11. Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité de deux tiers des membres présents ou représentés.

V. Administration

Art. 12. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis.

La durée de leur mandat est de 2 ans. Les administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de président, vice-président, secrétaire et trésorier.

Les pouvoirs des administrateurs sont ceux résultant de la loi et des présents statuts. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Art. 13. Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou à la demande de son président.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

Art. 14. La signature conjointe de deux membres du conseil d'administration engage l'association.

Art. 15. Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

IV. Contributions et Cotisations

Art. 16. Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de l'Association, seront tenus de payer une contribution dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Cette contribution ne sera pas restituée en cas de désistement d'un membre.

Art. 17. La cotisation annuelle maxima pouvant être exigée des membres est fixée périodiquement par l'assemblée générale.

VII. Mode d'établissement des comptes

Art. 18. Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

VIII. Modification des statuts

Art. 19. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres.

Art. 20. Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

IX. Dissolution et liquidation

Art. 21. La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Art. 22. En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

X. Dispositions finales

Art. 23. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Référence de publication: 2009124584/104.

(090150228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Sual Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 23.559.

L'an deux mil neuf, le treize août.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding dénommée SUAL HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B numéro 23.559,

constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Bascharage, en date du 18 novembre 1985, publié au Mémorial C numéro 7 du 9 janvier 1996,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Reginald Neuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 20 novembre 1990, publié au Mémorial C numéro 165 du 5 avril 1991, et pour la dernière fois par acte du notaire Jean SECKLER en date du 31 décembre 2004, publié au Mémorial C n° 498 du 26 mai 2005.

L'assemblée est présidée par M. Jean-Hugues DOUBET, employé, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mme Martine STIEVEN, employé, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur M. Thierry JACOB, employé, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents et le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I: Suivant liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

II: Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Changement de l'objet social par abandon du statut de société Holding régi par la loi du 31 juillet 1929, aux fins de transformer la société en Société pleinement imposable (SOPARFI).

2. Suppression dans les statuts de toutes références à la loi sur les Sociétés Holding du 31 juillet 1929.

3. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'abandonner le régime fiscal des sociétés holding régies par la loi du 31 juillet 1929 aux fins de transformer la société en Société pleinement imposable (SOPARFI),

et en ces circonstances décide de modifier en conséquence l'article 4 des statuts relatif à l'objet social comme suit:

Art. 4. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Deuxième résolution

L'assemblée, suite à la résolution qui précède, décide de supprimer dans les statuts toutes références à la loi sur les Sociétés Holding du 31 juillet 1929,

et en ces circonstances décide de modifier l'article premier et l'article 27 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de "SUAL HOLDING S.A.".

" **Art. 27.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures."

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: Jean-Hugues DOUBET, M. STIEVEN, T. JACOB, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 18 août 2009, LAC/2009/33875. — Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-).

Le Releveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/09/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009124576/67.

(090149722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Internationale Baugruppe A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 137.010.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 2009

L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte à l'unanimité la démission de Messieurs Jean QUINTUS, Joseph WINDY, Koen LOZIE de leur poste d'Administrateur.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux administrateurs:

Monsieur Riccardo MORALDI, Expert-Comptable

Né à Milan, le 13 mai 1966

Demeurant professionnellement au 40, avenue de la Faïencerie

L-1510 Luxembourg

Monsieur Andrea DE MARIA, Employé

Né à Tricase (Italie), le 1^{er} août 1975

Demeurant professionnellement au 40, avenue de la Faïencerie

L- 1510 Luxembourg

Madame Annalisa CIAMPOLI, Employée

Née à Ortona (Italie), le 1^{er} juillet 1974

Demeurant professionnellement au 40, avenue de la Faïencerie

L- 1510 Luxembourg

qui termineront les mandats des Administrateurs démissionnaires.

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de VO Consulting Lux S.A. de son poste de Commissaire aux Comptes de la société. L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer en remplacement:

Ser.Com Sàrl

R.C.S. Luxembourg B 117.942

3, rue Belle-Vue

L- 1227 Luxembourg

qui terminera le mandat du Commissaire démissionnaire.

Les mandats des nouveaux Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de transférer le siège social au 38, Avenue de la Faïencerie, L- 1510 Luxembourg.

Le 24/09/09.

Pour copie conforme

Signature

Référence de publication: 2009124661/38.

(090149956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Fleba Equities Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.000.000,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 145.871.

In the year two thousand nine, on the 20th of August.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

The company named R & H Trust Co. (NZ) Ltd, registered and having its registrar office in New Zealand, 162, Wicksteed Street, NZ-5001 Wanganui, RCS New Zealand number 1237803,

here represented by Francesca DOCCHIO, employee, with professional address at 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 5th, 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

It is the sole current shareholder of Fleba Equities S.à.r.l. (hereinafter referred to as the "Company"), a société à responsabilité limitée, with registered office in Luxembourg, 18, Avenue de la Porte-Neuve, incorporated by deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on March, 19th 2009, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 965 of the 7th of May 2009 page 46301 The articles of association were not amended.

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, the Sole Shareholder DECIDES to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Second resolution

The Sole Shareholder DECIDES to appoint as liquidator Mr. Marco STERZI residing at 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company. The liquidator may under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of Luxembourg company law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholders.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

Third resolution

The Sole Shareholder DECIDES to grant full discharge to the members of the board of directors for the exercise of their mandates for the period from the March 19th 2009 until the date of the present meeting.

Closure of the meeting

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1630.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal on the present deed, in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la version française:

En l'an deux mille neuf, le vingt août.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

La société R&H Trust Co. (NZ) Ltd, enregistrée auprès du Registre du Commerce de Nouvelle Zélande sous le numéro 1237803, et ayant son siège social à 162, Wicksteed Street, NZ-5001 Wanganui, RCS New Zealand number 1237803, (l'"Associé Unique"),

Ici représentée par Francesca DOCCHIO, employée, avec adresse professionnelle au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 août 2009

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme indiquée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Elle est la seule et unique associée de la société Fleba Equities Sàrl (ci-après désignée la "Société"), société à responsabilité limitée, avec siège social à Luxembourg, 18, Avenue de la Porte-Neuve, constituée suivant acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire demeurant à Luxembourg, en date du 19 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, sous le n°965 le 7 mai 2009 page 46301.

Les statuts n'ont pas été modifiés.

Ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'Associé Unique DECIDE de la mise en dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer en tant que liquidateur Monsieur Marco STERZI, résidant à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

Troisième résolution

L'associé unique DECIDE de donner décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat pour la période allant du 19 mars 2009 jusqu'à la date de la présente assemblée.

Clôture de l'assemblée

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française.

A la demande de la même comparante, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 1630.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: F. DOCCHIO, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 25 août 2009, LAC/2009/34766: Reçu douze Euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/09/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009124839/104.

(090150457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

Clyde Union (Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 140.256.

In the year Two Thousand and Nine, on the Second day of September.

Before Maitre Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

An extraordinary general meeting (the "Unitholders Meeting") of the company Clyde Union (Holdings) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office (siège social) at 37, rue d'Anvers,

L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B140256 (the "Company") was held.

The Meeting was presided by Mr. Edward HYSLOP, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appointed as Secretary Mr. Carmine REHO, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer Mr. Philippe MULLER, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The board of the Meeting then drew up the attendance list, which, after having been signed ne varietur by the holder of the powers of attorney representing the unitholders, will remain attached to the present minutes together with said powers of attorney.

It was noted that for the First and Second Resolutions, these would be taken by the members of the Company at that point, Clyde Blowers Capital S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office (siège social) at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B141248, here represented by Mr. Edward HYSLOP, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, and SCF-VI Offshore L.P. a limited partnership, having its registered office (siege sociale) at Maples Corporate Services limited PPO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, here represented by Mr. Edward HYSLOP, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The Chairman declared that:

I. According to the attendance list, the unitholders representing the full amount of the share capital was present or validly represented at the Meeting. The Meeting could thus validly deliberate and decide on all subjects on the agenda.

II. The agenda of the meeting was the following:

1) Increase of the corporate capital of the Company by contribution in cash so as to bring it from its present amount of Two Million Three Hundred and Eighty Four Thousand Four Hundred and Forty Five Pounds Sterling (GBP 2,384,445) to an amount of Two Million Four Hundred and Sixty Six Thousand Eight Hundred and Ninety Seven Pounds Sterling (GBP 2,466,897) represented by:

- 246,682 class A Corporate Units,
- 246,682 class B Corporate Units,
- 246,682 class C Corporate Units,
- 246,682 class D Corporate Units,
- 246,682 class E Corporate Units,
- 246,682 class F Corporate Units,
- 246,682 class G Corporate Units,
- 246,682 class H Corporate Units,
- 246,682 class I Corporate Units, and
- 246,759 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) and with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company;

2) Approval of the subscription by Appleby Nominees (Jersey) Limited of and the payment by the beneficial owners of:

- 8,239 class A Corporate Units,
- 8,239 class B Corporate Units,
- 8,239 class C Corporate Units,
- 8,239 class D Corporate Units,
- 8,239 class E Corporate Units,
- 8,239 class F Corporate Units,
- 8,239 class G Corporate Units,
- 8,239 class H Corporate Units,
- 8,239 class I Corporate Units, and
- 8,301 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to Three Hundred and Sixty Six Thousand Seven Hundred and Seventy Eight Pounds Sterling (GBP 366,778) representing a share premium amounting to Two Hundred and Eighty Four Thousand Three Hundred Twenty Six Pounds Sterling (GBP 284,326).

3) Subscription by Appleby Nominees (Jersey) Limited of and payment by the beneficial owners of:

- 8,239 class A Corporate Units,

8,239 class B Corporate Units,
8,239 class C Corporate Units,
8,239 class D Corporate Units,
8,239 class E Corporate Units,
8,239 class F Corporate Units,
8,239 class G Corporate Units,
8,239 class H Corporate Units,
8,239 class I Corporate Units, and
8,301 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to Three Hundred and Sixty Six Thousand Seven Hundred and Seventy Eight Pounds Sterling (GBP 366,778) representing a share premium amounting to Two Hundred and Eighty Four Thousand Three Hundred Twenty Six Pounds Sterling (GBP 284,326.-).

4) Consequent amendment of Article 5, first paragraph of the articles of the Company.

5) Granting of authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN, Luxembourg, to carry out any action necessary or incidental in relation to the resolutions to be taken on the basis of the present agenda; and

6) Any other business.

The unitholders of the Company moved the following resolutions unanimously:

First resolution

The unitholders of the Company resolved to increase the corporate capital of the Company to the extent of Eighty Two Thousand Four Hundred and Fifty Two Pounds Sterling (GBP 82,452) by contribution in cash so as to bring it from its present amount of Two Million Three Hundred and Eighty Four Thousand Four Hundred and Forty Five Pounds Sterling (GBP 2,384,445) to an amount of Two Million Four Hundred and Sixty Six Thousand Eight Hundred and Ninety Seven Pounds Sterling (GBP 2,466,897) represented by:

246,682 class A Corporate Units,
246,682 class B Corporate Units,
246,682 class C Corporate Units,
246,682 class D Corporate Units,
246,682 class E Corporate Units,
246,682 class F Corporate Units,
246,682 class G Corporate Units,
246,682 class H Corporate Units,
246,682 class I Corporate Units, and
246,759 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company.

Second resolution

The unitholders of the Company resolved to approve the subscription by Appleby Nominees (Jersey) Limited, having its registered office in St Helier, 13-14 Esplanade, P.O. Box 207, Jersey JE1 1BD (Channel Islands), registration number RC 3051, as nominee for the beneficial owners and the payment by the beneficial owners of:

8,239 class A Corporate Units,
8,239 class B Corporate Units,
8,239 class C Corporate Units,
8,239 class D Corporate Units,
8,239 class E Corporate Units,
8,239 class F Corporate Units,
8,239 class G Corporate Units,
8,239 class H Corporate Units,
8,239 class I Corporate Units, and
8,301 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to Three Hundred and Sixty Six Thousand Seven Hundred and Seventy Eight Pounds Sterling (GBP 366,778) being the amount of the share

capital increase of Eighty Two Thousand Four Hundred and Fifty Two Pounds Sterling (GBP 82,452) and a share premium amounting to Two Hundred and Eighty Four Thousand Three Hundred Twenty Six Pounds Sterling (GBP 284,326).

Subscription and Payment

Further appeared said Mr. Edward HYSLOP, prenamed, acting in his capacity as duly appointed attorney of Appleby Nominees (Jersey) Limited by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed ne varietur by the proxy holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Appleby Nominees (Jersey) Limited as nominee for the beneficial owners:

8,239 class A Corporate Units,
8,239 class B Corporate Units,
8,239 class C Corporate Units,
8,239 class D Corporate Units,
8,239 class E Corporate Units,
8,239 class F Corporate Units,
8,239 class G Corporate Units,
8,239 class H Corporate Units,
8,239 class I Corporate Units, and
8,301 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company.

The amount of Three Hundred and Sixty Six Thousand Seven Hundred and Seventy Eight Pounds Sterling (GBP 366,778) is at the disposal of the Company in the Company's bank account.

Third resolution

The unitholders resolved to amend article 5, paragraph 1, of the articles association of the Company so as to give it the following wording:

" **Art. 5. Corporate capital.** The subscribed share capital is set at Two Million Four Hundred and Sixty Six Thousand Eight Hundred and Ninety Seven Pounds Sterling (GBP 2,466,897) represented by:

246,682 class A Corporate Units,
246,682 class B Corporate Units,
246,682 class C Corporate Units,
246,682 class D Corporate Units,
246,682 class E Corporate Units,
246,682 class F Corporate Units,
246,682 class G Corporate Units,
246,682 class H Corporate Units,
246,682 class I Corporate Units,
246,759 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company."

Fourth resolution

The unitholders resolved to grant authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN with offices in Luxembourg to carry out any action necessary or incidental in relation to the above taken resolutions.

The Meeting was declared closed as there was no further business.

Expenses

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present stated deed is estimated at One Thousand Eight Hundred and Fifty Euro.

The total amount of the capital increase and the share premium is valued at EUR 417,552.37.

The undersigned notary, who understands and speaks English, stated that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, in the Office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le deux septembre.

Par-devant nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

Une assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée des Associés") de la société Clyde Union (Holdings) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B140246 (la "Société") a été tenue.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Edward HYSLOP, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (le "Président").

Le Président a nommé comme Secrétaire Monsieur Carmine REHO, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

L'assemblée a nommé comme Scrutateur Monsieur Philippe MULLER, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée a ensuite établi la liste de présence, qui, après avoir été signée ne varietur par le mandataire représentant les associés restera annexé au présent acte ensemble avec les dites procurations.

Il a été noté qu'en ce qui concerne les Premières et Deuxièmes Résolutions, elles ont été prises par les associés de la Société à ce moment, Clyde Blowers Capital S.à r.l. une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B141248, ici représentée par Monsieur Edward HYSLOP, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé and SCF-VI Offshore L.P. une société en commandite, ayant son siège social à Maples Corporate Services limited PPO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-U04, (Iles Cayman), ici représentée par Monsieur Edward HYSLOP, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Le Président a déclaré:

I. Selon la liste de présence, les associés représentant l'entièreté du capital social étaient présents ou dûment représentés à l'Assemblée. L'Assemblée pouvait dès lors valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

1) Augmentation du capital social de la Société par apport en numéraire pour le porter de son montant actuel de deux millions trois cent quatre-vingt quatre mille quatre cent quarante cinq livres sterling (GBP 2.384.445) à un montant de deux millions quatre cent soixante six mille huit cent quatre-vingt-dix-sept livres sterling (GBP 2.466.897), représenté par:

246.682 parts sociales de catégorie A,

246.682 parts sociales de catégorie B,

246.682 parts sociales de catégorie C,

246.682 parts sociales de catégorie D,

246.682 parts sociales de catégorie E,

246.682 parts sociales de catégorie F,

246.682 parts sociales de catégorie G,

246.682 parts sociales de catégorie H,

246.682 parts sociales de catégorie I, et

246.759 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société.

2) Approbation de la souscription de Appleby Nominees (Jersey) Limited et du paiement des bénéficiaires économiques de:

8.239 parts sociales de catégorie A,

8.239 parts sociales de catégorie B,

8.239 parts sociales de catégorie C,

8.239 parts sociales de catégorie D,

8.239 parts sociales de catégorie E,

8.239 parts sociales de catégorie F,

8.239 parts sociales de catégorie G,

8.239 parts sociales de catégorie H,

8.239 parts sociales de catégorie I, et

8.301 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en numéraire s'élevant à trois cent soixante six mille sept cent soixante-dix-huit livres sterling (GBP 366.778) comprenant une prime d'émission de deux cent quatre-vingt-quatre mille trois cents vingt six livres sterling (GBP 284.326).

3) Souscription de Appleby Nominees (Jersey) Limited et du paiement des bénéficiaires économiques de:

8.239 parts sociales de catégorie A,

8.239 parts sociales de catégorie B,

8.239 parts sociales de catégorie C,

8.239 parts sociales de catégorie D,

8.239 parts sociales de catégorie E,

8.239 parts sociales de catégorie F,

8.239 parts sociales de catégorie G,

8.239 parts sociales de catégorie H,

8.239 parts sociales de catégorie I, et

8.301 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en numéraire s'élevant à trois cent soixante six mille sept cent soixante-dix-huit livres sterling (GBP 366.778) comprenant une prime d'émission de deux cent quatre-vingt-quatre mille trois cents vingt six livres sterling (GBP 284.326).

4) Modification subséquente de l'article 5, premier paragraphe des statuts de la Société.

5) Octroi d'une autorisation à l'un quelconque des gérants de la Société ou à tout avocat de l'étude WILDGEN, Luxembourg, pour effectuer toute action nécessaire ou accessoire en relation avec les résolutions prises sur base du présent ordre du jour; et

6) Divers.

Les associés de la Société ont pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés de la Société ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante-deux livres sterling (GBP 82.452) par apport en numéraire pour le porter de son montant actuel de deux millions trois cent quatre-vingt quatre mille quatre cent quarante cinq livres sterling (GBP 2.384.445) à un montant de deux millions quatre cent soixante six mille huit cent quatre-vingt-dix-sept livres sterling (GBP 2.466.897), représenté par:

246.682 parts sociales de catégorie A,

246.682 parts sociales de catégorie B,

246.682 parts sociales de catégorie C,

246.682 parts sociales de catégorie D,

246.682 parts sociales de catégorie E,

246.682 parts sociales de catégorie F,

246.682 parts sociales de catégorie G,

246.682 parts sociales de catégorie H,

246.682 parts sociales de catégorie I, et

246.759 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société.

Deuxième résolution

Les associés de la Société ont décidé d'approuver la souscription de Appleby Nominees (Jersey) Limited, ayant son siège social à St Helier, 13-14 Esplanade, P.O. Box 207, Jersey JE1 1BD (Iles Anglo Normandes), numéro d'immatriculation RC 3051, comme nommée des bénéficiaires économiques et le paiement des bénéficiaires économiques de:

8.239 parts sociales de catégorie A,

8.239 parts sociales de catégorie B,

8.239 parts sociales de catégorie C,

8.239 parts sociales de catégorie D,

8.239 parts sociales de catégorie E,

8.239 parts sociales de catégorie F,

- 8.239 parts sociales de catégorie G,
- 8.239 parts sociales de catégorie H,
- 8.239 parts sociales de catégorie I, et
- 8.301 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en numéraire s'élevant à trois cent soixante six mille sept cent soixante-dix-huit livres sterling (GBP 366.778) étant le montant de l'augmentation du capital de quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante-deux livres sterling (GBP 82.452) et comprenant une prime d'émission de deux cent quatre-vingt-quatre mille trois cent vingt six livres sterling (GBP 284.326).

Souscription et Paiement

Ensuite est apparu Monsieur Edward HYSLOP, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire de Appleby Nominees (Jersey) Limited en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire, les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de Appleby Nominees (Jersey) Limited en nommée des bénéficiaires économiques à:

- 8.239 parts sociales de catégorie A,
- 8.239 parts sociales de catégorie B,
- 8.239 parts sociales de catégorie C,
- 8.239 parts sociales de catégorie D,
- 8.239 parts sociales de catégorie E,
- 8.239 parts sociales de catégorie F,
- 8.239 parts sociales de catégorie G,
- 8.239 parts sociales de catégorie H,
- 8.239 parts sociales de catégorie I, et
- 8.301 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société.

Le montant de trois cent soixante six mille sept cent soixante-dix huit livres sterling (GBP 366.778) est à la disposition de la Société sur le compte bancaire de la Société.

Troisième résolution

Les associés ont décidé d'approuver de modifier l'article 5, paragraphe 1, des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital souscrit est fixé à deux millions quatre cent soixante six mille huit cent quatre-vingt-dix-sept livres sterling (GBP 2.466.897) représenté par:

- 246.682 parts sociales de catégorie A,
- 246.682 parts sociales de catégorie B,
- 246.682 parts sociales de catégorie C,
- 246.682 parts sociales de catégorie D,
- 246.682 parts sociales de catégorie E,
- 246.682 parts sociales de catégorie F,
- 246.682 parts sociales de catégorie G,
- 246.682 parts sociales de catégorie H,
- 246.682 parts sociales de catégorie I,
- 246.759 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) et les mêmes droits et obligations que celles énoncées dans les statuts de la Société."

Quatrième résolution

Les associés a décidé d'octroyer une autorisation à l'un quelconque des gérants de la Société ou à tout avocat de l'étude WILDGEN, Luxembourg, pour effectuer toute action nécessaire ou accessoire en relation avec les résolutions prises ci-dessus.

N'ayant plus d'autre point à discuter, l'Assemblée a été déclarée close.

95328

Frais

Les frais, coûts, rémunération et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés à mille huit cent cinquante euros.

Le montant total de l'augmentation de capital et de la prime d'émission est évalué à EUR 417.552,37

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare, que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: HYSLOP - REHO - MULLER - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 9 septembre 2009. Relation GRE/2009/3185. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Releveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 25 septembre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009124555/348.

(090150189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Data Graphic SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 42.166.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118500/10.

(090142867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2009.

Data Graphic SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 42.166.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009118502/10.

(090142866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2009.

Passiflora S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 121.645.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2009

Ratification de la cooptation de S.G.A. SERVICES S.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, comme nouvel administrateur en remplacement de Jean ARROU VIGNOD, démissionnaire. Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, a été nommé en tant que Représentant Permanent de la société S.G.A. SERVICES S.A. La société S.G.A. SERVICES S.A. a été élue lors du Conseil d'administration du 15 septembre 2008.

Pour la société PASSIFLORA S.A.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2009118701/16.

(090142839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2009.